

FICHE TECHNIQUE LASURES À L'EAU

PROPRIÉTÉS

Lasures diluables à l'eau contenant des matières premières naturelles telles qu'huiles végétales et protection UV minérales, sans solvants organiques. Apportent une protection résistante aux intempéries, d'aspect satiné, très élastique, hydrofuge, microporeuse. Satisfont aux exigences de la norme DIN 53 160 (salives et transpiration), testées avec succès d'après EN 927-3 (résistance en extérieur) par l'institut IFT de Rosenheim.

Adaptée sur bois durs ou tendres en extérieur et en intérieur tels que fenêtres, portes, bardages bois, clôtures, meubles etc... Sur les bois bruts de sciage la teinte sera plus prononcée. La lasure blanche empêche ou recouvre le jaunissement des bois clairs ou foncés en intérieur. N'est pas adaptée pour les surfaces internes des meubles ou dans des locaux humides sur des supports directement soumis aux projections d'eau.

La version incolore et la blanche ne conviennent pas pour l'extérieur.

La teinte définitive n'est obtenue qu'après séchage complet. Attention ! Les produits BIOFA pour l'extérieur doivent compléter la protection des bois d'œuvre. Comme nous nous efforçons autant que possible de ne pas utiliser de composants dangereux pour la santé, la mise en œuvre des bois de construction doit être conforme aux normes en vigueur (DIN 68800-2 4). Les règles de construction et le choix des essences de bois doivent être respectées selon les normes DIN EN 350-2 (durabilité) et DIN 68364 (résistance). Où une protection chimique du bois est incontournable, se référer à la norme DIN 6880.

COMPOSITION

Eau, huile de lin, huile de ricin, huile de carthame, standolie d'huile de bois, huiles végétales modifiées, huile sulfonée, diatomées (5175 et 5177 uniquement), pigments selon coloris, dioxyde de titane, dioxyde de titane, oxyde de zinc, émulateur, siccatifs de cobalt et de zirconium, sel de bore, épaississant.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre, exempt de salissures. Éliminer les anciennes peintures par ponçage et nettoyer. En extérieur si nécessaire ou recommandé appliquer au préalable un produit anti-bleuissement. Les bois multiplis en extérieur doivent être traités avec un fongicide au préalable. Les bois à tanins (par ex. chêne) ou les bois exotiques peuvent

perturber le séchage. Ils doivent être dégraissés au préalable avec de l'alcool ou un substitut de térébenthine, puis laissés sécher pendant une nuit avant de faire un égrenage.

2- Application

Bien remuer avant emploi. Appliquer une couche à la brosse ou au pistolet. N'utiliser que des brosses souples, à fibres longues, spéciales acryliques (pas de soies naturelles). Appliquer de manière fine et régulière dans le sens des veines du bois ; traiter de suite les angles et les arrêtes. En extérieur sur bardages les planches non encore assemblées doivent être traitées avec une couche sur toutes les faces.

Après séchage de la première couche poncer au papier de verre de grain 240 ou à l'aide d'un pad, puis dépoussiérer.

3- Couche intermédiaire et de finition

En extérieur appliquer encore 2 couches non diluées, en intérieur selon aspect souhaité. En cas de problème d'accroche des couches supplémentaires, égrener légèrement et nettoyer à l'alcool.

En cas de pause pendant la mise en œuvre, trempez les brosses dans le NETTOIE BROSSE 0600 non dilué, et avant réutilisation bien rincer.

Tester la compatibilité sur les mastics d'étanchéité (fenêtres par exemple).

Les bois neufs mis en œuvre en extérieur doivent recevoir 14 jours avant application une première couche et la couche intermédiaire. La couche finale doit être appliquée 4 semaines après la pose.

Avec un traitement optimal, le cycle de rénovation selon exposition sera de 2 à 4 ans. Sur des supports extrêmement sollicités il faudra éventuellement intervenir plus tôt.

Application au pistolet

Ne travailler qu'avec des pistolets à godets. Pression d'air environ 3 bar, diamètre de buse minimum 1.7 mm. En intérieur la lasure peut être diluée jusqu'à 30% et extérieur jusqu'à 10% avec de l'eau.

Important : Effectuer un essai préalable. Ne pas appliquer par moins de 12°C, ni avec une hygrométrie ou une humidité importante de l'air, ni sur les supports directement exposés en plein soleil. Mélanger avant emploi les pots de n° de charges différents !

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le NETTOIE BROSSES non dilué, et bien rincer le lendemain. Répéter éventuellement l'opération jusqu'à ce que les brosses ou le matériel de pulvérisation soit exempt d'huiles, avec une solution de 1 volume de NETTOIE BROSSE dilué avec 10 volumes d'eau. Dans les cas difficiles utiliser le DILUANT.

5- Nettoyage et entretien des surfaces

Nettoyer les surfaces à l'eau tiède et un nettoyant non agressif comme le NETTOYANT NACASA 4010 BIOFA. Eviter impérativement les nettoyants agressifs, lessives, sodes et l'emploi de microfibras.

Nous recommandons sur les supports soumis aux intempéries comme fenêtres ou portes etc.. de les contrôler 1 à 2 fois par an et de les nettoyer, et de réparer de suite les petits dégâts.

Ne pas reporter les couches d'entretien trop longtemps, avant apparition des dégâts tels que moisissures, grisaillement, écaillage, fissurations etc..

SÉCHAGE

Hors poussières après 6 à 12 heures, ponçable et recouvrable après 16 à 24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie).

Une température trop basse, une hygrométrie trop importante ainsi que des essences de bois à tanins ou bois exotiques peuvent engendrer des perturbations des temps de séchage.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

Ces données sont fortement dépendantes de la nature et de l'absorption du bois. Sur bois lisses poncés les données sont les suivantes :

1ère couche 80 à 110 ml/m², 9 à 12 m²/litre.

2ème couche 60 à 80 ml/m², 12 à 16 m²/litre.

3ème couche 55 à 75 ml/m², 13 à 18 m²/litre.

Sur bois bruts de sciage la consommation peut être multipliée par 2 !

Conservation des pots non entamés 2 ans minimum !

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. Utiliser rapidement les pots entamés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2,5 litres, 10 litres, pots métal laqués à l'intérieur.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11*

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient du Cobaltbis (2-ethylhexanoat), peut produire des réactions allergiques.

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto-inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Lire les consignes avant utilisation. En cas de malaise, appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet veillez à une extraction adaptée, porter un masque respiratoire adapté et des gants appropriés ! Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles. Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/e : 130 g/l 2010
Contient 1g/l maxi

GISCODE : BSW 20



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU